



Procès-verbal de la 122^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue au Centre multiservice de Beaucanton le mardi 21 juillet 2015, à 19 h 30

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, conseillère
Manon Forget, conseillère
Michel Jégou, conseiller
Cécile Philippon, présidente
Michel Larouche, conseiller

IL Y A QUORUM.

Également présente :

France St-Amant, officière municipale

Cécile Philippon préside la réunion et France St-Amant agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Cécile Philippon à 19 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 121^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 11 juin 2015 à Beaucanton;
3. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la localité de Valcanton tenue le 25 juin à Beaucanton;
4. Correspondance au 21 juillet 2015;
5. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 21 juillet 2015;
6. Modifications des conditions d'emploi de M. Rémi Bluteau;
7. Acceptation d'un contrat d'achat de publicité dans la Carte des sentiers de motoneige 2015-2016 avec Tourisme Baie-James et Tourisme Eeyou Istchee;
8. Demande de lotissement du lot 50, rang 10, canton Perron à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;
9. Acceptation d'une soumission pour l'achat de toiles et cantonnières pour les fenêtres du gymnase;

2015-122-01

122-CLVAL-2289



10. Acceptation d'une soumission pour la construction d'un toit pour l'entrée principale du Centre multiservice de Beaucanton;
11. Demande d'aide financière de Camping Pajegasque pour l'aménagement de dix nouveaux terrains et l'installation de jeux intergénérationnels dans le cadre du Pacte rural et de la politique d'aide aux organismes de la localité;
12. Demande d'aide financière de Mont Fenouillet à cheval pour l'organisation de la 13^e édition du Festival du cheval de la Baie-James;
13. Autorisation à présenter une demande d'aide financière de 50 000 \$ à l'Administration régionale Baie-James pour le projet d'agrandissement de la salle communautaire par le Club de l'âge d'or de Val-Paradis dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR);
14. Autorisation à présenter une demande d'aide financière de 50 000 \$ pour le projet d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR);
15. Demande d'aide financière de la Fabrique de Beaucanton pour la rénovation du sous-sol de l'église de Beaucanton dans le cadre du Pacte rural et de la politique d'aide aux organismes de la localité;
16. Demande de congé sans solde de Madame Louise Chabot;
17. Sujets divers :
18. Période de questions;
19. Levée de la séance.

2015-122-02

Adoption du procès-verbal de la 121^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 11 juin 2015

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

122-CLVAL-2290

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 121^e séance ordinaire de la localité de Valcanton tenue le 11 juin 2015 à Val-Paradis.

2015-122-03

Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la localité de Valcanton tenue le 25 juin 2015

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

122-CLVAL-2291

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance spéciale de la localité de Valcanton tenue le 25 juin 2015 à Val-Paradis.

2015-122-04

Présentation de la correspondance au 21 juillet 2015

Les membres ont pris connaissance du bordereau de correspondance qui leur a été précédemment remis.



2015-122-05

Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 21 juillet 2015

M^{me} Cécile Philippon dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} France St-Amant en date du 21 juillet 2015 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 21 juillet 2015*.

122-CLVAL-2292

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, prélèvements et paies de la localité de Valcanton au 21 juillet 2015 pour un montant total de 140 617,97 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M^{me} France St-Amant, le 21 juillet 2015, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, France St-Amant, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

France St-Amant
Officière municipale

2015-122-06

Modifications des conditions d'emploi de M. Rémi Bluteau

CONSIDÉRANT QUE M. Rémi Bluteau travaille pour la localité depuis le 27 février 2012;

CONSIDÉRANT QUE M. Rémi Bluteau occupe le poste d'éboueur sur appel;

CONSIDÉRANT QUE M. Mario Bergeron est en arrêt de travail pour un temps indéterminé, pour raison médicale;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'engager M. Rémi Bluteau en remplacement de M. Mario Bergeron.

122-CLVAL-2293

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

DE MODIFIER les conditions d'emploi de M. Rémi Bluteau,

D'ENGAGER M. Rémi Bluteau sur une base de 20 heures par semaine à compter du 6 juillet 2015;

DE PROCÉDER à l'ajustement salarial de journalier selon l'échelon 5 du grade II, rétroactivement au 6 juillet.



2015-122-07

Acceptation d'un contrat d'achat de publicité dans la Carte de sentiers de motoneige 2015-2016 avec Tourisme Baie-James et Tourisme Eeyou Istchee

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Baie-James et Tourisme Eeyou Istchee offrent à la localité de Valcanton la publication de la carte municipale des sentiers locaux sur la carte motoneige 2015-2016 ;

CONSIDÉRANT QUE la localité de Villebois, comme par les années passées, partage avec la localité de Valcanton le tiers des coûts d'achat de publicité de la carte motoneige 2015-2016.

122-CLVAL-2294

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la proposition de contrat d'achat de publicité de la carte motoneige de Tourisme Baie-James et Tourisme Eeyou Istchee dans la catégorie *Carte municipale des sentiers locaux* au montant de 2 000 \$ plus les taxes applicables;

DE PAYER les 2/3 de cette dépense à partir de l'item budgétaire n^o 02-621-00-970 *Projets spéciaux* et de rétrofacturer le 1/3 à la localité de Villebois.

D'AUTORISER M^{me} Cécile Philippon à signer les documents relatifs à ce renouvellement de contrat de publicité.

2015-122-08

Demande de lotissement du lot 50, rang 10, canton Perron à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Roseanna Gagnon s'adresse à la localité de Valcanton pour obtenir l'appui à sa demande pour permettre un lotissement du lot 50, rang 10, canton Perron;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Gagnon souhaite lotir et morceler afin d'avoir la possibilité de vendre ledit lot et conserver un emplacement pour la maison;

CONSIDÉRANT QUE la localité de Valcanton appuie le projet de M^{me} Roseanna Gagnon.

122-CLVAL-2295

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHE JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'APPUYER la demande pour le lotissement et morcellement du lot 50, rang 10, canton Perron.



2015-122-09

Acceptation d'une soumission pour l'achat de toiles et cantonnières pour les fenêtres du gymnase

CONSIDÉRANT QUE la fenestration du gymnase du Centre multiservice de Beucanton a été changée au complet en 2013;

CONSIDÉRANT QUE la localité de Valcanton a reçu, à sa demande, une soumission de Draperies Réginald inc. pour l'achat, la confection et la pose de toiles et de cantonnières;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise possède une grande expérience dans le domaine.

122-CLVAL-2296

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la soumission de Draperies Réginald inc., pour la fourniture de 15 toiles de *type Sheeweare 4400*, 3%, 45"1/2 large, et 81' de long au coût de 3195,15 \$ plus les taxes applicables.

D'AUTORISER la confection de 15 cantonnières avec doublures, incluant les pôles et l'installation tel que proposé dans la soumission au coût de 991.93 \$ plus taxes applicables.

DE PAYER cette dépense à partir de l'item budgétaire n^o02-621-00-970 *Projets spéciaux*.

2015-122-10

Acceptation d'une soumission pour la construction d'un toit pour l'entrée principale du Centre multiservice de Beucanton

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

2015-122-11

Demande d'aide financière de Camping Pajegasque pour l'aménagement de dix nouveaux terrains et l'installation de jeux intergénérationnels dans le cadre du Pacte rural et de la politique aux organismes de la localité

CONSIDÉRANT QUE le Camping Pajegasque a présenté à la localité de Valcanton une demande d'aide financière dans le cadre du pacte rural ayant pour objectif l'aménagement de dix terrains au camping du lac Pajegasque avec services et deux modules de jeux;

CONSIDÉRANT QUE l'agente de développement rural, M^{me} Sylvie Mailhot, a transmis au conseil une recommandation mentionnant que le projet répond aux objectifs du Pacte rural;

CONSIDÉRANT QUE ce projet répond aux critères d'admissibilité du Pacte rural;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est éligible à une aide financière dans le cadre de la politique d'aide aux organismes.



121-CLVAL-2297

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de 2 241 \$ du Camping Pajegasque pour l'aménagement de dix terrains de camping et l'installation de jeux intergénérationnels dans le cadre du *Pacte rural*;

D'AUTORISER le versement d'une aide financière de 2 000 \$ au Camping Pajegasque dans le cadre de la politique d'aide aux organismes, à partir de l'item budgétaire n° 02-621-00-970 *Projets spéciaux*;

D'AUTORISER l'officière municipale, madame Renée Bégin, à rédiger les protocoles d'entente permettant à la localité de Valcanton de verser les subventions autorisées, sous réserve des obligations imposées en vertu des protocoles et des conditions particulières à ceux-ci;

D'AUTORISER la présidente madame Cécile Philippon, à signer tous les documents relatifs à ces ententes.

2015-122-12

Demande d'aide financière de Mont fenouillet à cheval

122-CLVAL-2298

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

DE REFUSER la demande d'aide financière de Mont fenouillet à cheval.

2015-122-13

Autorisation à présenter une demande d'aide financière de 50 000 \$ à l'Administration régionale Baie-James pour le projet d'agrandissement de la salle communautaire par le Club de l'âge d'or de Val-Paradis dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR)

CONSIDÉRANT QUE l'Administration régionale Baie-James a créé un Fonds de développement régional pour supporter des initiatives de développement local issues des organismes et jugées prioritaires pour le développement de la région Nord-du-Québec (FDR) volet local;

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'âge d'or de Val-Paradis présente un projet d'agrandissement de la salle communautaire de Val-Paradis dans le cadre du Fonds de développement régional;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond aux objectifs du fonds soit de contribuer à la mise en œuvre des priorités locales de développement et de générer des retombées sociales, culturelles et de loisirs ;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond aux critères d'admissibilité du fonds.



122-CLVAL-2299

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le Club de l'âge d'or de Val-Paradis à présenter à l'Administration régionale Baie-James une demande d'aide financière de 50 000 \$ pour la réalisation du projet d'agrandissement de la salle communautaire de Val-Paradis dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR) volet local.

2015-122-14

Autorisation à présenter une demande d'aide financière de 50 000 \$ à l'Administration régionale Baie-James pour le projet d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR)

CONSIDÉRANT QUE l'Administration régionale Baie-James a créé un Fonds de développement régional pour supporter des initiatives de développement local issues des organismes et jugées prioritaires pour le développement de la région Nord-du-Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des loisirs de Beaucanton présente un projet d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR) – volet local;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond aux objectifs du fonds soit de contribuer à la mise en œuvre des priorités locales de développement et de générer des retombées sociales, culturelles et de loisirs ;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond aux critères d'admissibilité du fonds.

122-CLVAL-2300

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la Corporation des loisirs de Beaucanton à présenter à l'Administration régionale Baie-James une demande d'aide financière de 50 000 \$ pour la réalisation du projet de mise en valeur du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR) volet local.

2015-122-15

Demande d'aide financière de la Fabrique de Beaucanton pour la rénovation du sous-sol de l'église de Beaucanton dans le cadre du Pacte rural et de la politique d'aide aux organismes de la localité

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Beaucanton a présenté une demande de financement dans le cadre du Pacte rural 2014-2019 pour la rénovation du sous-sol de l'église de Beaucanton ;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond aux orientations de la Politique nationale de la ruralité et aux champs d'orientation du Plan d'action de la Jamésie ;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond aux orientations de la politique d'aide aux organismes de la localité de Valcanton ;



122-CLVAL-2301

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de 20 000 \$ présentée par la Fabrique de Beaucanton pour la rénovation du sous-sol de l'église de Beaucanton dans le cadre du Pacte rural 2014-2019.

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de 10 000 \$ présentée par la Fabrique de Beaucanton pour la rénovation du sous-sol de l'église de Beaucanton dans le cadre de la politique d'aide aux organismes de la localité de Valcanton et de payer cette dépense à partir de l'item budgétaire n° 02-621-00-970 *Projets spéciaux*.

D'AUTORISER l'officière municipale, Madame Renée Bégin, à rédiger les protocoles d'entente permettant à la localité de Valcanton de verser les subventions autorisées, sous réserve des obligations imposées en vertu du protocole et des conditions particulières à celui-ci ;

D'AUTORISER la présidente, Madame Cécile Philippon, à signer tous les documents relatifs à cette entente.

2015-122-16

Demande de congé sans solde de madame Louise Chabot

CONSIDÉRANT QUE madame Louise Chabot, coordonnatrice en loisir, demande aux membres du conseil la possibilité de prendre un congé sans solde du 24 juillet au 7 septembre inclusivement;

CONSIDÉRANT QUE les activités du camp de vacances sont gérées indépendamment par l'organisme Village en santé Valcanton cette année et que la coordonnatrice en loisir de la localité n'en assume pas la responsabilité ;

CONSIDÉRANT QUE madame Chabot est mère d'une famille monoparentale.

122-CLVAL-2302

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉES, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le congé sans solde de madame Louise Chabot du 24 juillet au 7 septembre 2015 inclusivement.

2015-122-17

Sujets divers

Aucun sujet n'est ajouté.



2015-122-18

Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

2015-122-19

Levée de la séance

122-CLVAL-2303

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la réunion à 19 h 20.

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Cécile Philippon
Présidente

Directeur général
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

France St-Amant
Secrétaire d'assemblée